UNION
NATIONALE DES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES

Pôle Education Formation Loisirs

PH

Note support de l'audition de l'UNAF par le Ministre de l'Education Luc Chatel
Le 1er juin 2010

1. L'UNAF et le réseau des UDAF et des associations familiales agissent concrètement dans le champ de l'Education.

- Par le biais de l'association Lire et faire lire à laquelle participent 40 UDAF et que vous connaissez bien puisque vous la citer en exemple dans votre circulaire de rentrée pour 2010. Lire et faire lire revêt pour l'UNAF à la fois une dimension de lutte contre l'illettrisme, par le biais d'un partage avec les enfants du plaisir de la lecture, et une dimension intergénérationnelle. Lire et faire lire redonne en effet à des personnes à la retraite le sentiment d'avoir une utilité sociale.
- Par le bais d'actions concrètes des UDAF ou des associations familiales pour le soutien scolaire, l'orientation des jeunes, la prévention de la violence, l'éducation au développement durable, le rapprochement famille – école bien sur …

2. L'UNAF mène une réflexion sur tous ces thèmes de l'éducation, alimentée par la connaissance du terrain.

Une réflexion sur l'orientation scolaire.

L'UNAF veut souligner la forte implication des familles aujourd'hui concernant l'orientation scolaire de leurs enfants, même si en général les parents souhaitent être respectueux du choix du jeune et ne pas trop l'influencer. C'est un accompagnement « toute en finesse » qui se fait. L'implication des parents est motivée par le fait que souvent l'orientation est difficile et ne se passe pas comme on voudrait.

Nous saluons à ce sujet la réforme du lycée qui prend en compte cette difficulté pour les jeunes de bien s'orienter, à la fois parce que l'orientation est « dramatisée » comme si les choix étaient irrémédiables, et parce que les jeunes, bien que surinformés, manquent de véritable accompagnement. Le principe du tutorat par des professeurs et du temps dégagé pour la réflexion, les relations avec le monde professionnel et les passerelles sont des points très appréciés de l'UNAF dans la réforme du lycée.

L'UNAF salue aussi l'expérimentation « Livret de compétences » qui souhaite valoriser toutes les compétences du jeune, acquises dans le cadre scolaire, mais aussi dans le cadre familial, associatif, professionnel.

Pour aller plus loin, l'UNAF souhaiterait une véritable éducation à l'orientation dès l'entrée au collège qui puisse englober les volets : connaissance de soi, connaissance des métiers, des filières, éducation au choix…

L'UNAF souhaiterait aussi que le calendrier des décisions d'orientation soit revu afin que jeunes et familles, avec l'aide de l'établissement, aient du temps pour trouver une solution

28, place Saint Georges
75009 PARIS
Tél : 01 49 95 36 00
Fax : 01 40 16 12 76
www.unaf.fr

si la décision d'orientation ne leur convient pas. Il n'est pas normal d'apprendre en fin de mois de juin que ses souhaits d'orientation ne sont pas honorés, « *faute de place dans les écoles ou filières* » comme c'est encore trop souvent le cas. Il faut vraiment lutter contre le fait de mettre des jeunes dans des filières qui ne leur plaisent pas. C'est la porte ouverte à tous les problèmes. Et parfois ce n'est pas si difficile à résoudre. Il faut trouver une solution pour le jeune, en concertation avec ses parents, sans se fermer de portes.

L'UNAF s'interroge aujourd'hui sur le collège unique. Certains élèves souhaiteraient plus de concret, plus de relations avec le monde de l'entreprise. Certains élèves n'en peuvent plus d'être toujours en difficulté, en échec scolaire. Ce mot même ne devrait plus être prononcé. Car il s'agit d'élèves dont la forme d'intelligente est différente, donc les capacités sont autres que celles qui sont valorisées dans un collège unique et ces qualités devraient être reconnues. Les conséquences de ce type de jugement sur les adolescents sont graves : manque d'estime de soi, fuite, prise de risque, démotivation ….
Ne pourrait-on revoir l'organisation du collège pour une plus grande adaptation à la diversité des enfants ? Il faudrait aussi pour cela combattre la vision hiérarchisée des métiers, des filières, revaloriser les métiers concrets, l'artisanat … Les meilleurs vecteurs pour cela sont les professionnels eux-mêmes. Les faire rentrer davantage dans les collèges leur permettrait de témoigner de métiers qu'ils s'exercent souvent avec passion. Les professeurs ne doivent pas être le seul vecteur pour parler du monde professionnel.
L'UNAF salue les initiatives comme la possibilité d'un pré-apprentissage à partir de 15 ans, même si le chiffre de 6 000 à 7000 jeunes actuellement concernés nous semble un chiffre qui pourrait croitre. De même, les dispositifs de DP3 et la DP6 sont très positifs, et l'UNAF souhaiterait qu'ils se développent, et qu'ils ne soient pas uniquement destinés aux élèves en échec scolaire, ce qu'on entend trop souvent de la part des professeurs, mais plutôt aux élèves montrant une appétence pour ces métiers et le monde de l'entreprise.
Ensuite pourrait-on engager une réflexion sur le collège ? Quelle est la position de l'institution Education nationale sur le sujet ?

L'absentéisme scolaire suscite aussi aujourd'hui des réflexions au sein de l'UNAF. En rencontrant au plus près des jeunes et des familles concernées par ce problème, l'UNAF en conclue les points suivants :

- L'absentéisme touche tous les milieux sociaux et pas uniquement les parents les plus en difficulté et les causes sont très diverses.
- L'absentéisme au collège, au lycée est un problème de société, de comportement des jeunes, pour lequel il faut absolument à la fois les responsabiliser et tenir un discours fort et de sens. Tous les adultes autour de l'enfant doivent s'allier pour tenir ce discours d'adulte.
- Les parents sont tout sauf démissionnaires. Ils sont la plupart du temps très affectés par ce comportement de la part des jeunes adolescents, mais ils sont souvent impuissants et démunis face à l'influence des pairs, aux rebellions de l'adolescence … Ils essayent dans la plupart des cas de mettre en place toutes sortes d'actions pour lutter contre l'absentéisme de leur enfant : accompagner eux-mêmes l'enfant au collège, au lycée, discuter avec lui, le menacer, le sanctionner, le priver de télévision ou d'ordinateur ou de sortie …, mais ces actions sont effectivement parfois sans effet.

- Parfois sans doute, ils ne s'y prennent pas comme il faudrait pour inciter leurs enfants à reprendre le chemin de l'école et un soutien, une aide à la parentalité serait utile et nécessaire. N'oublions pas qu'on ne nait pas parent mais qu'on le devient …
- Suspendre ou supprimer les allocations familiales ne servira à rien, si ce n'est à accroitre les tensions entre les parents et les adolescents, entre les parents et l'école …
- Dans les quelques situations où les parents se désintéressent totalement de leurs enfants et de leur scolarité, il nous semble qu'il s'agit davantage de carences éducatives qui relèvent de l'Aide sociale à l'enfance et les actions à mettre en œuvre ne sont pas du même registre : AEMO, placement de l'enfant …
- Enfin les établissements ont leur part de responsabilité : tous ne préviennent pas immédiatement les parents, tous n'appliquent pas les sanctions nécessaires auprès des jeunes (retenues, avertissement, notes de vie scolaire …), tous n'ont pas un discours unique et fort face à la nécessaire présence en cours …

Les rythmes scolaires à l'école primaire :

Récemment auditionné sur ce sujet par l'assemblée nationale, pour l'UNAF les principes fondamentaux sont les suivants : le bien-être de l'enfant doit être au centre de la réflexion et la vie de famille, la vie des familles doivent être facilitées.

La régularité des rythmes de l'enfant sont donc primordiaux. L'UNAF a d'ailleurs réalisé, en lien avec le réseau Morphée et l'Académie de Paris, un DVD sur le sommeil des enfants et des adolescents, pour inciter les parents à mieux aider leur enfant à bien dormir. Un des points essentiels, c'est de se coucher et de se lever tous les jours à la même heure. Sinon l'enfant est victime d'un quasi « jet lag ». L'UNAF est donc favorable à ce que préconisent les spécialistes (chronobiologistes) :

- la journée scolaire en primaire doit être moins chargée (5 heures au lieu de 6), avec des activités qui prennent en compte les rythmes journaliers.
- les jours d'école doivent être mieux répartis sur la semaine (semaine de 4,5 jours au lieu de semaine de 4 jours),
- les vacances doivent être mieux réparties dans l'année, au période de plus grande fatigue de l'enfant (2 semaines de vacances au bout de 7 semaines de cours en automne et en hiver),
- les vacances d'été pourraient être écourtées.

Cette réflexion autour des rythmes scolaires doit être l'occasion d'engager une concertation sur les différents lieux, les différents moments de vie des membres de la famille. C'est une occasion de se reconnaître dans un projet concerté, partenarial, famille-école mais aussi collectivités locales, associations, institutions comme la CAF, et entreprises. Une occasion de réfléchir sur ce que signifie "le temps choisi".

Le cadre établi pour le primaire doit être national, même si une place doit être laissée pour la capacité d'initiative selon le lieu, la densité de la population, le milieu rural ou urbain.

La dimension du travail ne doit pas être exclue du débat. Le rôle de l'entreprise est à prendre en considération et il convient d'associer les acteurs des organisations du travail. Les rythmes scolaires ne peuvent pas se repenser sans intégrer le périscolaire dans une concertation écoles-familles-entreprises-associations.

La place des familles dans la communauté éducative :

L'UNAF plaide depuis de nombreuses années pour la coéducation parents/écoles.
Rapprocher les parents de l'école est une nécessité et des initiatives telles que celle de la « Malette des parents » sont bien sûr à développer. Mais il en existe d'autres telles que la « Papothèque » dans le 18ème à Paris, qui, à l'initiative de directeurs d'école du quartier, réunit chaque semaine les parents d'origine étrangère pour leur expliquer l'école.
Il nous semble qu'on pourrait aller plus loin et notamment rendre obligatoire au moins 1 rencontre parents professeurs par an. Quand on interroge les parents, ils nous disent qu'ils n'ont pas rencontrés cette année les professeurs car seuls sont conviés les enfants, les jeunes qui ont « des problèmes ». Bien sur en cas de difficulté, scolaire ou de comportement, il faudrait que l'école et les parents puissent se consulter au plus vite, à l'initiative de l'un ou de l'autre. Mais cela n'est pas normal qu'un rendez vous par an au moins ne soit pas rendu obligatoire. La mise en place du livret de compétences (scolaire) actuellement débattu au CSE pourrait être un prétexte à cet échange avec les parents, un échange plus riche et plus personnalisé sur l'élève car pas uniquement basé sur des notes.
Mais surtout pourquoi ne pas multiplier les rencontres, les occasions de contact autres que strictement scolaires ?
L'UNAF plaide pour une école « ouverte », ouverte aux parents mais aussi aux familles, aux associations familiales : les familles construisent le territoire locale : elles y naissent, vivent, travaillent … Ouvrir l'école aux familles c'est ouvrir l'école sur la vie ! Lire et faire lire en est un très bon témoignage.